Audition de Michel CANTAL-DUPART et de Benoît ANDRIER (architectes) - La qualité de l'habitat

Catégorie
Travaux et auditions
Date de publication
Publiée le 12/10/2016
Saisine liée :
La qualité de l'habitat, condition environnementale du bien-être et du mieux vivre ensemble
Sous-titre
Architecte-urbaniste et architecte DPLG, Agence AGAPE architectes
Corps

Audition de M. Michel CANTAL-DUPART, architecte-urbaniste et de M. Benoît ANDRIER, architecte DPLG, Agence AGAPE architectes, par la section de l'environnement du CESE dans le cadre de la saisine : "La qualité de l'habitat, condition environnementale du bien-être et du vivre ensemble".

Tags :

- architecture
- qualité de l'habitat

© - copyright CESE - Mai 2024